



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Programmation pluriannuelle de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1338

### Texte de la question

#### PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Maxime Amblard.

**M. Maxime Amblard** . Monsieur le ministre de l'économie, quel ne fut pas mon étonnement lorsque nous est parvenu, juste après la publication de votre PPE 3, le fameux rapport d'EDF sur la modulation qui était prêt depuis deux mois.

Quelle ne fut pas ma surprise, à sa lecture, de constater que ce que nous disions depuis des années au Rassemblement national – j'avais d'ailleurs donné l'alerte il y a un an – se trouvait confirmé : nos réacteurs sont optimisés pour fonctionner à pleine puissance ; la hausse de la production éolienne et photovoltaïque conduit inévitablement à augmenter la modulation du parc ainsi que la fréquence des arrêts ; les contraintes physiques, thermiques et mécaniques qui en découlent entraînent une usure prématurée des réacteurs.

Surtout, quelle ne fut pas ma stupeur, à la lecture de votre PPE 3, de découvrir que vous m'avez délibérément menti. Vous me répondiez ici même, il y a quelques semaines, que cette programmation tiendrait compte des conclusions dudit rapport. Or la modulation n'est finalement mentionnée que dans un pauvre petit paragraphe, lequel dit même le contraire de ce qui figure dans le rapport puisqu'on ose y comparer la modulation planifiée et saisonnière des années 1990 à la modulation contrainte et infrajournalière d'aujourd'hui, quand EDF elle-même nous dit que 2024 marque un tournant du point de vue de la nature de la modulation et de ses impacts. Ces conséquences concrètes et avérées ne sont d'ailleurs même pas chiffrées. Ou peut-être ne le sont-elles plus ?

Car, étrangement, il semblerait qu'une partie soit manquante. Je parle évidemment de celle qui porte sur l'impact économique de cette nouvelle forme de modulation. Soyez cependant rassuré : j'ai pu me la procurer. Le verdict est sans appel : des dizaines de milliards de manque à gagner, de charges supplémentaires et de surcoût directs et indirects, venus immanquablement s'ajouter aux dizaines de milliards de subventions d'ores et déjà engloutis par les énergies intermittentes et grossir nos factures d'électricité.

Bref, vous avez préféré cacher des conclusions qui n'allaient pas dans le sens de votre désastreuse PPE3 qui s'assoit sur les prévisions de consommation de RTE, poursuit sa fuite en avant avec le déploiement démesuré de sources intermittentes et balaie d'un revers de main les impacts de la modulation nucléaire. L'ensemble continuera immanquablement à faire exploser la facture d'électricité des Français.

Alors, dans un dernier espoir d'obtenir une réponse honnête de votre part, ma question sera plus simple que les précédentes : quand allez-vous enfin arrêter de nous prendre pour des buses ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Exclamations sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

**M. Roland Lescure**, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . À question malhonnête, réponse honnête ! (« Oh ! » et rires sur les bancs du groupe RN.) Sur ce sujet comme sur bien d'autres, vous partez dans tous les sens, dressez des procès d'intention et racontez, dans une large mesure, n'importe quoi, qui plus est en proposant de censurer le gouvernement sur la base d'un document à propos duquel vous envisagez donc de ne pas débattre.

**M. Emeric Salmon** . Oui ! Oui !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . Car, vous le savez sans doute, nous avons proposé à l'Assemblée nationale un débat relatif à cette programmation qui a fait l'objet d'un décret. Cette discussion, qui aura lieu le 25 mars,...

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Vous ne serez plus là !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . ...prendra la forme d'une audition par trois commissions – affaires économiques, finances et développement durable. Évidemment, si le gouvernement venait à tomber demain, le décret serait toujours en vigueur mais le débat n'aurait pas lieu.

**M. Maxime Amblard** . La proposition de loi Gremillet nous permettait de débattre de ces sujets ! Où est-elle passée ?

**M. Roland Lescure**, *ministre* . La modulation fait partie, si j'ose dire, de l'ordinaire. Dans les années 1970 et 1980, lorsque nous avons lancé un grand programme électronucléaire, certains – à peu près les mêmes que vous – reprochaient déjà au gouvernement de recourir de manière excessive à la modulation, de risquer de mettre EDF en faillite et de ne pas passer par l'Assemblée pour adopter ce grand projet.

**M. Maxime Amblard** . Avez-vous lu le rapport ? La PPE 3 dit l'inverse !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . Oui, nous assumons de lancer un grand projet d'investissement dans les énergies nucléaires et dans les énergies alternatives afin que la France s'engage sur la voie du XXI<sup>e</sup> siècle et puisse avoir une énergie décarbonée, souveraine et qui alimente les filières industrielles.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Avez-vous lu le rapport ?

**M. Roland Lescure**, *ministre* . En mai dernier, il y a donc moins d'un an, vous proposiez d'avoir recours à des réacteurs construits par les Coréens ou par les Américains.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Avez-vous lu le rapport ?

**M. Roland Lescure**, *ministre* . Monsieur Tanguy, qui braille derrière vous, est fasciné par la capacité des Chinois à construire des réacteurs en cinq ans.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . C'est mieux qu'en quinze !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . Nous l'assumons : nous prenons le temps de financer des investissements qui permettent de fabriquer du matériel en France en prenant en considération l'ensemble des enjeux, y compris ceux liés à la modulation. Nous faisons le choix de la souveraineté, vous préférez en faire un autre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Il faut lire les rapports !

## Données clés

**Auteur** : [M. Maxime Amblard](#)

**Circonscription** : Meuse (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1338

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 25 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 février 2026